



1, rue des Marechaux
68460 Lutterbach
Tél / Fax: 03 89 50 71 44

Compte rendu du conseil d'école n°1

Présentation du Conseil d'école :

Excusés : 3 ATSEM, 2 enseignantes (cas contact) et plusieurs parents d'élèves

Présents : 21 personnes (voir liste d'émargement)

Désignation des secrétaires de séance : Mme Elisa Meyer, parent d'élève

I. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Nombre d'inscrits : 631

Nombre de votants : 281

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 46

Nombre de suffrages exprimés : 235

Taux de participation : 44.53 %

FCPE : 10 sièges

PEEP : 6 sièges

Point sur les effectifs :

Répartition par classe 2021-2022	
PS/MS/GS - 9/9/9	27
PS/MS/GS - 9/9/9	27
PS/MS/GS - 9/9/9	27
CP/CE1 - 14/10	24
CP	24
CP	23
CE1	26
CE1/CE2 - 21/6	27
CE1/CE2 - 11/12	23
CE2	24
CE2/CM1 - 6/19	25
CE2/CM1 - 16/8	24
CM1/CM2 - 8/20	28
CM1	25
CM1/CM2 - 9/15	24
CM2	28
Total	40
	6

406 élèves (soit 25 de plus que l'an passé). Heureusement, l'école a bénéficié d'une ouverture de classe.

Moyenne de l'école : 25,4 élèves par classe.

II. Le PIAL :

Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé :

Suite à la loi de 2005 (inclusion des élèves porteurs de handicap) les élèves qui ont une reconnaissance de handicap bénéficient de la présence d'un AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap). Le PIAL gère (entre autres) la bonne répartition de ces moyens humains

Une organisation coordonnée qui regroupe des moyens et ressources pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap. Ces moyens sont rattachés au collège de Lutterbach et sont répartis sur le collège, les écoles René Cassin, La Forêt et les Chevreuils. Cela permet une meilleure répartition des moyens, donne de la souplesse et de la flexibilité

Avantages pour les élèves : Réponses concertées et adaptées à leurs besoins. Construction d'un parcours de qualité (de la maternelle au collège)

Avantages pour les enseignants : Travail en équipe, gains des compétences, aides et ressources mutualisées

Avantages pour les AESH : Appartenance affirmée à la communauté éducative, adaptation des emplois du temps en fonction des besoins des élèves. Mutualisation des connaissances et des compétences

III. Rappel du protocole sanitaire et son évolution :

Le protocole en place depuis plus d'un an est maintenu (Non brassage des élèves par classe, sens de circulation, lavage des mains plusieurs fois par jour, port du masque à l'intérieur des locaux, nettoyage avec du virucide plusieurs fois par jour, aération des locaux...)

A cela s'est rajouté 2 campagnes de tests salivaires (organisées par un labo privé). Peu de familles y ont participé (par peur d'une éventuelle fermeture de classe ?).

IV. Périscolaire :

Elémentaires : 169 élèves pour 112 places – Maternelles : 65 inscrits pour 35/40 places. On privilégie les plannings.

Une fois par mois, nous faisons un temps d'animation autour du goûter (du fruit au jus, produits laitiers et céréales...)

Les goûters à 16h sont désormais fournis (sans augmentation).

C'est également la fin des tarifs extérieurs pour les familles extérieures

V. Goûters :

La circulaire du 12 avril 2013 nous demandait de supprimer à terme les goûters lors de la récréation du matin (pas de prises alimentaires entre une période de 4 heures). Cette directive est appliquée dans l'école (et dans les écoles maternelles de Lutterbach) et il reste quelques élèves de l'élémentaire qui prennent un goûter à 10h. Nous avons décidé, en conseil des maîtres, de mettre fin à cette tolérance (les élèves arrivent très bien en maternelle et n'y arriveraient plus en primaire). Il y a une dizaine d'élèves (sur 406) qui prennent un goûter à la récréation du matin. La directive nous demande de laisser aux élèves qui ne prennent pas de petit déjeuner la possibilité de prendre une petite collation, en classe avant 8h30. Les apprentissages ne seraient pas impactés par cette proposition.

Nous procédons au vote : Le conseil d'école acte-t-il la fin de la tolérance qui laisse à quelques élèves la possibilité de prendre un goûter à la récréation du matin ?

Résultat du vote :

17 voix pour

2 voix contre

2 abstentions

Ce vote confirme l'application de la circulaire départementale.

VI. Point sur les demandes de travaux :

- Les tableaux en liège pour l'ensemble des classes
- Traçage au sol (maternelle comme aux chevreuils) et élémentaire des traçages de courses (fait). C'est très apprécié par les élèves et les enseignants
- Etagères de rangement salle de jeux maternelle (déjà demandées)

- Stores à la première fenêtre pour les TBI (une solution d'occlusion de la première fenêtre pour l'utilisation des TBI). Les enseignants doivent fermer l'ensemble des stores alors que la première fenêtre serait suffisante).

- Changement du disque dur ou de la tour de l'ordinateur du bureau directeur qui ne fonctionne plus. (Fait)

- Demande de patères dans le hall du gymnase

- Réponse de M le maire : Les ouvriers municipaux ont beaucoup travaillé sur le nouveau chantier de la mairie (déménagement complet), 2 gros chantiers à la maternelle des Chevreuils et celles de la Forêt. L'ensemble des travaux demandés sera fait d'ici avril (excepté les stores car cela dépend du délai d'intervention de l'entreprise Venturi, au plus tard la rentrée prochaine). Un devis a été demandé (2 500€ qu'il faudra mettre au budget 2022)

VII. Prévention JSP/brigades vertes/police municipale :

Les sapeurs-pompiers nous proposent un temps en atelier pour permettre à nos élèves de CM1/CM2 de découvrir les gestes de 1^{er} secours, une présentation du matériel utilisé (un camion de pompier...) et une démonstration d'une extinction de feu. M Rémi Klein adjoint à la sécurité propose d'associer les brigades vertes (sensibilisation à la propreté urbaine, environnement...) et la police municipale (incivilités diverses, sécurité routière...)
On ne pourra sans doute pas tout faire sur une journée, la proposition des pompiers prenait déjà une demi-journée.

M le maire souhaiterait une re sensibilisation des parents d'élèves quant à la circulation aux abords de l'école. Il va donner des instructions à la police municipale pour une campagne de

verbalisation

VIII. Exercices incendie :

Rappel exercice incendie le 08/10/21 : tout s'est très bien déroulé avec un temps de 4mn pour évacuer l'ensemble de l'école. Ces exercices sont très importants car il y a toujours de nouveaux élèves et enseignants dans l'école.

Un exercice Alerte intrusion est prévu vendredi 3 décembre à 9h. Les exercices ont lieu en présence de M Kilhofer (pompier et mairie).

IX. Kermesse : elle aura lieu le 2 juillet 2022.

Une réunion parents/directeur aura lieu le **mardi 25 janvier 2022**. Les enseignants qui le souhaitent peuvent y assister.

X. Conférence sur les écrans + intervention dans les classes jeudi 25 novembre à 20h

La psychologue interviendra dans 7 classes jeudi 25 après-midi et vendredi 26 le matin

XI. Points divers :

1) Protocole harcèlement :

2 enseignants ont bénéficié d'une formation inspirée d'une méthode scandinave. Tous les enseignants seront formés d'ici au mois de juin 2022 car notre académie est pilote. Le fait d'en parler très vite à un adulte reste la précaution première. Une enseignante rappelle notre rôle d'anticipation (« si je vois quelque chose, j'interviens de suite »).

2) Sécurité devant l'école (Mme Guth)

2 actions en place suite aux réponses des questionnaires donnés aux parents : possibilité de mettre des petits pas sur le trottoir, et un pédibus (une matinée où nous proposerons aux parents de déposer leurs enfants à la basilique et nous accompagnerons les enfants à pied jusqu'au portail blanc (si nous sommes assez nombreux, pourquoi pas faire les autres portails, cela reste encore à organiser).

Les enfants sont déposés en maternelle comme à un drive (déposés depuis la voiture, ils viennent ensuite seuls), c'est illégal et dangereux. C'est inadmissible.

Les travaux sur l'A36 ont perturbé la circulation pour la traversée de Lutterbach (et donc les abords de l'école).

Travail avec la comédienne : avec une classe, travail avec la comédienne sur des exemples concrets, vécus sur les risques routiers aux abords des écoles, pour finir par une petite pièce de théâtre en fin d'année. Travailler avec les enfants aura plus d'impact. Nous espérons que les enfants « éduqueront » les adultes. Les parents demandent une réunion avec M le maire et le directeur

Le harcèlement à l'école : Notre académie est pilote et 2 personnes de l'école ont déjà été formées à la méthode de la préoccupation partagée. Tous les enseignants de l'école seront également formés d'ici février. Nous avons toujours été très vigilants dans l'école et nous essayons d'intervenir très rapidement dans tous les cas, pour peu que les faits remontent jusqu'à nous.

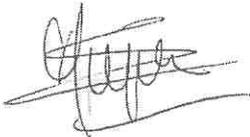
ELA

Total des dons versés à l'association ELA (après la journée où toute l'école a couru) :

Versement à l'association ELA : 4 451,15€

Le conseil d'école trouve cela admirable. C'est une belle action, un acte citoyen qui permet de rencontrer une fois de plus, la différence.

Secrétaire de séance
Mme Meyer



Directeur
M Ruetsch

